

LE VIGARO

126 / update 09.14

L'actualité médicale vue par votre laboratoire
Dr méd. Edouard H. Viollier, FMH Médecine interne
Dominic Viollier, lic. oec. HSG

Collecte d'urine de 24h

Transport sûr et conforme à la législation

Situation initiale

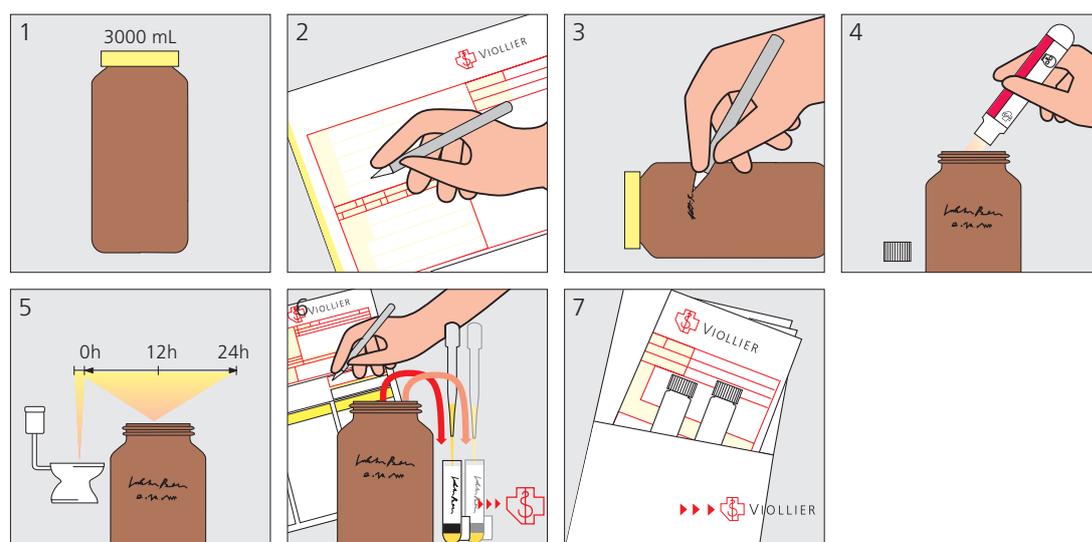
L'urine doit être considérée comme un produit potentiellement infectieux. Son transport est par conséquent soumis aux directives sur les marchandises dangereuses, lesquelles ne sont toutefois pas remplies lors de l'envoi de grands flacons d'urine.
Dans la plupart des cas, un volume de 10 mL suffit pour effectuer les analyses; il n'est donc pas nécessaire d'envoyer la totalité des urines collectées.

Exceptions : Hémosidérine 20 mL → 2 Tubes spoturine (52)
Mycobactéries 60 mL → 6 Tubes spoturine (52)

Procédure

Respecter les indications de collecte et de régime : formulaire de demande d'analyses Urine et VioMecum

Un tube suffit



- Choisir l'agent conservateur approprié en consultant le formulaire de demande d'analyses Urine puis le verser dans le flacon **avant** la collecte
- Début du recueil : jeter les 1^{res} urines du matin puis recueillir toutes les urines jusqu'au lendemain matin, 1^{res} urines du matin comprises
- Indiquer la durée et le volume de la collecte sur le formulaire de demande d'analyses
Mélanger l'urine, remplir au moins 1 tube spoturine
Respecter le volume minimal nécessaire pour effectuer l'analyse
- Pipeter l'urine dans le tube spoturine à l'aide d'une pipette à usage unique
- Remplir le tube spoturine (en respectant le volume minimal pour l'analyse) puis l'envoyer dans l'étui de transport

Information Littérature sur demande

Dr phil. II Maurus Curti, FAMH Médecine de laboratoire, responsable Analyses spéciales

Dr méd. Christian R. Göpfert, Spécialiste en médecine de laboratoire, MBA, responsable Corelab

Dr phil. II Giovanni Togni, FAMH Médecine de laboratoire, responsable Viollier Lugano SA / responsable adjoint Analyses spéciales

Dr rer. nat. Kristina Vollmer, FAMH Médecine de laboratoire, Analyses spéciales

Rédaction Dr méd. Dieter Burki, FAMH Médecine de laboratoire, responsable du département Production Ouest
contact@viollier.ch | www.viollier.ch